



Résiliation contrats virgin mobiles

Par **fredo**, le **24/03/2009** à **16:17**

Bonjour,

nous avons souscrits 3 contrats (2 à 10, 90 par mois + 1 à 40,90 euro par mois) à mon nom à Noël 2008, pour des raisons financières nous ne pouvons plus les assumer. Virgin nous fait savoir par mail que les dossiers seront transmis chez EFFICO .

Notre question est : Avez-vous déjà eu affaire à cette société si oui pensez-vous que celle-ci nous accorde un échelonnement car la facture va être importante compte tenu des engagements restants ?

Cordialement